

Les fatbikes sont devenus les vilains petits canards du vélo électrique aux Pays-Bas

Dans [Ecologie / Electrique \(/actualite-ecologie/\)](#) / [Transports alternatifs \(/actualite-ecologie-transports-alternatifs/\)](#)

[Jérémy Fdida \(/auteur-jeremy-fdida/\)](#)

Le 14/09/2024, mis à jour le 14/09/2024 à 16:00

71

[ok.com/share.php?u=https://www.caradisiac.com/les-fatbikes-sont-devenus-les-vilains-petits-canards-du-velo-electrique-aux-](https://www.caradisiac.com/les-fatbikes-sont-devenus-les-vilains-petits-canards-du-velo-electrique-aux-pays-bas/)

[\(http://twitter.com/share?url=https://www.caradisiac.com/les-fatbikes-sont-devenus-les-vilains-petits-canards-du-velo-](http://twitter.com/share?url=https://www.caradisiac.com/les-fatbikes-sont-devenus-les-vilains-petits-canards-du-velo-electrique-aux-pays-bas/)

[tbikes%20sont%20devenus%20les%20vilains%20petits%20canards%20du%20v%C3%A9lo%20%C3%A9lectrique%20aux%20Pays-](http://twitter.com/share?url=https://www.caradisiac.com/les-fatbikes-sont-devenus-les-vilains-petits-canards-du-velo-electrique-aux-pays-bas/)

Chaque pays a ses combats. La capitale du vélo mène ainsi, en toute logique, une lutte contre le vélo électrique. Mais pas n'importe lequel : le fatbike. En effet, ces derniers sont impliqués dans de nombreux accidents et les causes fâchent le gouvernement de l'autre pays du fromage, qui a décidé de reculer l'âge minimum à 14 ans et d'imposer le port du casque.



Le [vélo électrique \(https://www.caradisiac.com/le-petit-guide-pour-se-mettre-au-velo-a-assistance-electrique-ou-pas-d-ailleurs-208729.htm\)](https://www.caradisiac.com/le-petit-guide-pour-se-mettre-au-velo-a-assistance-electrique-ou-pas-d-ailleurs-208729.htm) est censé être le véhicule de déplacement urbain parfait. Les dérives étant rarement pointées du doigt, dans la mesure où le véhicule est plus vulnérable que les

automobiles ou les motos. Mais il semblerait que le totem d'immunité ne soit plus. Notamment **aux Pays-Bas**, capitale du vélo. Enfin, pas tout à fait, puisque dans l'histoire qui nous intéresse, il ne s'agit pas de vélos à assistance électrique ordinaires. Il s'agit de **Fatbike**. Ces **vélos aux pneus énormes** qui puisent leur style dans les motos. Nous en avons d'ailleurs [déjà essayé un \(https://www.caradisiac.com/essai-velo-electrique-michael-blast-outsider-5-0-que-vaut-le-velo-moto-202607.htm\)](https://www.caradisiac.com/essai-velo-electrique-michael-blast-outsider-5-0-que-vaut-le-velo-moto-202607.htm) à la rédaction. Et nous en essaierons encore, puisque ces engins ont le vent en poupe.

Les gros pneus et la Chine

Mais revenons à notre histoire. Ces fatbikes sont très majoritairement **importés de Chine**, soit directement à destination de l'utilisateur, soit en passant par une boutique faisant office d'intermédiaire. Et bien souvent, **ils ne sont pas légaux**. La plupart du temps, leur moteur est modestement bridé à 250 W. Mais la puissance nominale est supérieure. Ils sont ainsi capables de vous propulser dans des dénivelés raides sans faire trop d'effort, mais surtout, de **dépasser allègrement les 25 km/h maximum** imposés par la législation, les rendant, de fait, illégaux. Ce n'est donc pas le style Fatbike le problème, mais que cette catégorie de vélo sert à vendre des modèles non homologués.

Comme tout engin illégal (underground), tant qu'il n'y a pas de dégât et de statistique permettant de justifier une loi, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Mais ce silence est intrinsèquement lié à la popularité de l'objet. Le Fatbike a pour lui un tarif attractif, une gâchette d'accélération (souvent) et un moyen aisé d'être débridé (quasiment toujours). Il est donc rapidement devenu populaire.

Un gouvernement qui essaie de sévir

Le problème n'est pas nouveau. L'inspection de l'environnement humain et des transports aux Pays-Bas (nommée ILT) a déjà réalisé **plusieurs saisies de Fatbikes** trop faciles à débrider, obligeant le plus gros importateur du pays (La Souris) à rendre le débridage plus compliqué.

La semaine dernière, Barry Madlener, ministre de l'Infrastructure a souhaité **imposer le casque et un âge minimum légal de 14 ans** pour conduire les engins. Une législation semblable à celle des cyclomoteurs. Pour mieux comprendre l'idée, le ministre explique que la majorité des accidents concernent les enfants de 10 à 14 ans.

Mais difficile pour le gouvernement de ne cibler que le fatbike. La légifération ne concernerait que des attributs esthétiques, dont les fabricants feront fi en une poignée de jours. Impossible de cibler l'intégralité des vélos non plus, au risque de voir se dresser une levée de boucliers de la part des cyclistes. Puis comment différencier un fatbike légal d'un modèle qui ne l'est pas ou ne l'est plus ?

Une mesure qui semble logique et rationnelle, dont l'objectif est surtout de protéger financièrement les

utilisateurs. En effet, [les vélos \(https://www.caradisiac.com/theme--velo/\)](https://www.caradisiac.com/theme--velo/) étant **illégaux** ou plus précisément « non homologués sur la voie publique », **les utilisateurs ne sont pas couverts par leur assurance**. Ils se retrouvent alors endettés et dans des situations financières précaires.

Une somme qu'ils doivent reverser à des fonds de garantie.

Source : [Frandroid \(https://www.frandroid.com/survoltes/2330232_voici-les-deux-grandes-mesures-phares-contre-les-fatbikes-que-les-pays-bas-pourraient-imposer-aux-cyclistes\)](https://www.frandroid.com/survoltes/2330232_voici-les-deux-grandes-mesures-phares-contre-les-fatbikes-que-les-pays-bas-pourraient-imposer-aux-cyclistes)
